



**Célébration eucharistique
avec sacrement de l'onction des malades
le samedi 21 mai à 16 h 30
à l'église de Montségur-sur-Lauzon
(accès facile)
Messe dominicale**

Toute la communauté chrétienne est invitée à venir prier
avec et pour les malades.

**PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !
PROPOSEZ-LE AUX MALADES
ET PERSONNES ÂGÉES QUE VOUS CONNAISSEZ**

Vous pouvez vous renseigner auprès
de l'accueil paroissial - Tél. 04 75 53 56 30



**Célébration eucharistique
avec sacrement de l'onction des malades
le samedi 21 mai à 16 h 30
à l'église de Montségur-sur-Lauzon
(accès facile)
Messe dominicale**

Toute la communauté chrétienne est invitée à venir prier
avec et pour les malades.

**PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !
PROPOSEZ-LE AUX MALADES
ET PERSONNES ÂGÉES QUE VOUS CONNAISSEZ**

Vous pouvez vous renseigner auprès
de l'accueil paroissial - Tél. 04 75 53 56 30

Pourquoi le sacrement des malades ?

- Pour un réconfort dans la souffrance
- Pour un soutien dans l'effort
- Pour recevoir la PAIX du Seigneur ressuscité
- Pour obtenir la guérison que Dieu peut donner

Ce sacrement est-il pour moi ? Maintenant ? OUI si :

- Ma santé commence à être sérieusement atteinte par la maladie
- et (ou) la vieillesse
- J'apprends que j'ai une maladie grave, même à évolution lente
- je vais subir une opération
- je suis en état de souffrance physique ou mentale

On peut recevoir autant de fois qu'on le souhaite le sacrement des malades.

LA COMMISSION SANTÉ et les membres des équipes-relais de vos villages vous proposent leur aide pour faciliter, de toutes les manières, votre déplacement et vous permettre de participer à la célébration eucharistique, au cours de laquelle vous pourrez recevoir le sacrement des malades.

Pourquoi le sacrement des malades ?

- Pour un réconfort dans la souffrance
- Pour un soutien dans l'effort
- Pour recevoir la PAIX du Seigneur ressuscité
- Pour obtenir la guérison que Dieu peut donner

Ce sacrement est-il pour moi ? Maintenant ? OUI si :

- Ma santé commence à être sérieusement atteinte par la maladie
- et (ou) la vieillesse
- J'apprends que j'ai une maladie grave, même à évolution lente
- je vais subir une opération
- je suis en état de souffrance physique ou mentale

On peut recevoir autant de fois qu'on le souhaite le sacrement des malades.

LA COMMISSION SANTÉ et les membres des équipes-relais de vos villages vous proposent leur aide pour faciliter, de toutes les manières, votre déplacement et vous permettre de participer à la célébration eucharistique, au cours de laquelle vous pourrez recevoir le sacrement des malades.